# Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 12

PDF erstellt am: **31.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## QUESTION

Peut-on donner un enseignement méthodique de la rédaction en suivant es procédés de la concentration, c'est-à-dire, en tirant les sujets de composition des chapitres de lecture, principalement ?

Nous estimons que ce tour d'adresse est au-dessus de notre portée.

P. et M. à S. et B.

# CHRONIQUE SCOLAIRE

*Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.* — La Commission cantonale des études, dans sa séance du 26 juillet, a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats suivants : Diplômes du 1er degré : MM. Henri Dubey, de Gletterens ; Walter Hertig, d'Oberhofen (Berne) ; Gotthold Schmid, de Saint-Ours ; Mlles Mathilde Chariatte, de Delémont ; Clara Chassot, de Villaz-Saint-Pierre ; Marguerite Davet, de Bouloz ; Anna Fürst, de Chiètres ; Elisabeth Hæsler, de Lütschenthal ; Anna Luisier, de Leytron (Valais) ; Adèle Pasquier, de Bulle ; Marie-Louise Perroud, d'Attalens ; Julia Pilloud, de Châtel-Saint-Denis ; Hélène Remy, de Bulle ; Madeleine Thévoz, de Delley ; Carmen Vocka, de Saint-Gall.

Diplômes du 2me degré : MM. Jean Cuony, de Fribourg ; Edmond Monnard, d'Attalens ; Jean Piccand, de Farvagny-le-Grand ; Hilaire Plancherel, de Bussy ; Libère Vauthey, de Remaufens ; Arnold Stritt, de Saint-Ours ; Mlles Juliette Blanc, de Villaz-Saint-Pierre ; Maria Castelli, de Vuarzo (Italie) ; Juliette Seilaz, de Nant (Vully) ; Julia Tercier, de Vuadens ; Antonie Vuichard, de Semsales ; Marie Pillonel, de Seiry.

Diplôme du 3me degré : M. Paul Thierrin, de Cheiry.

Brevet, pour l'étranger : Mlle Berthe Propst, de Finsterhennen (Berne).

*Diplôme pour l'enseignement des travaux à l'aiguille :* Mlles Marie Berset, de Villargiroud ; Martine Chobaz, de Fribourg ; Julie Dénervaud, de Bouloz ; Alice Duriaux, de Farvagny-le-Grand ; Céline Gillet, de Montbovon ; Sœur François-Xavier Hüppi, de Cappel (Saint-Gall) ; Régine Krümmenacher, d'Escholzmatt (Lucerne) ; Ausilia Piffaretti, de Ligornetto (Tessin) ; Marthe Rappelli-Roulin, à Forel ; Elise Sapin, d'Autigny ; Augusta Terreaux, de Cottens ; Thérèse Emmenegger, de Schmitten ; Emma Plaschy, de Varone (Valais) ; Julia Pury, de Domdidier ; Catherine Eugster, de Trogen (Appenzell) ; Emma Moser, de Zæziwil (Berne) ; Marie Stritt, de Fribourg.

*Ecole normale.* — Dans sa séance du 28 juillet dernier, le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Joseph Monney, de Pont, près Saint-Martin, aux fonctions de professeur à l'Ecole normale. M. l'abbé Monney, après de brillantes études au Collège Saint-Michel, a suivi les cours du Séminaire diocésain, puis fut pendant trois ans vicaire de l'importante paroisse de Saint-Pierre (Collège), à Fribourg; pendant trois autres années, curé de Villars-le-Terroir (Vaud). Agé de trente ans, il peut concevoir le légitime espoir d'une belle et fructueuse carrière au service du personnel enseignant fribourgeois. Qu'il soit le bienvenu parmi nous !

*Nominations.* — Dans le courant d'août et de septembre, le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes : M. Auguste Overney, professeur au Collège de Florimont, près Genève, professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne, à Romont ; M. Léon Dessarzin, à Sorens, maître à l'école régionale de Gruyères ; MM. Irénée Musy, à Bulle ; Léon Descloux, à Fribourg ; Lucien Passaplan, à Corminbœuf ; Louis Menoud, à Marly, et M^lle^ Agnès Stajessi, à Charmey, instituteurs et institutrices aux écoles primaires de la ville de Fribourg ; M. Robert Yerly, à Fiaugères, instituteur à l'école des garçons de Rossens ; M^lle^ Julienne Ridoux, à Vuisternens-devant-Romont, institutrice à l'école des filles de Lentigny ; M^lle^ Marie Pillonel, de Seiry, institutrice à l'école des filles de Zénauva ; M. Gustave Tinguely, à Villarsel-le-Gibloux, instituteur à l'école moyenne des garçons de Vuadens ; M. Hans Kaltenrieder, à Chiètres, instituteur à l'école mixte de Buchillon ; M. Henri Dubey, à Domdidier, instituteur à l'école des garçons de Middes ; M. Raymond Bovet, d'Autigny, instituteur à l'école mixte de Montet (Glâne) ; M^lle^ Juliette Blanc, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Sommentier ; M^lle^ Clara Chassot, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Vauderens ; M. Edmond Monnard, à Esmonts, instituteur à l'école mixte de Grangettes ; M. Joseph Thierrin, à Font, instituteur à l'école mixte de Châbles ; M. Casimir Magnin, à Franex, instituteur à l'école des garçons de Lully ; M. Hilaire Plancherel, à Bussy, instituteur à l'école mixte de Surpierre ; M. Jean-Louis Droux, à Saint-Martin, instituteur à l'école mixte de Fiaugères.

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La prochaine réunion aura lieu, *jeudi 4 octobre, à 2 ½ heures,* à la Villa Miséricorde.